APPENDIX A

CHINESE SEPULCHRAL INSCRIPTIONS

FROM ASTĀNA, TURFĀN

TRANSLATED AND ANNOTATED

BY

HENRI MASPERO

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE

No. 1.

Ast. 09.

(Planche LXXV.)

Stèle de la tombe de Wang Yuan-tche 王元祉, conseiller militaire *tseu-yi ts'an-kiun* 諮議參軍, transféré *sseu-ma* au Ministère de la Population *Min-pou sseu-ma* 民部司馬, à qui a été conféré le titre posthume de Président de Ministère, *tchang-che* 長史[1], élevée le 8e jour, *yi-mao*, du 3e mois dont le 1er jour est *meou-chen*, de la 11e année *yen-tch'ang* 延昌 qui est *sin-mao* (17 avril 571 p. C.)[2].

No. 2.

Ast. i. 6. 08.

(Planche LXXV.)

Feu[3] le *che-* [*lang*] Tchang 張 de [Touen-]houang de son nom personnel [et de son surnom][4] Sin-[. .] 新○.

[1] D'après le *Tcheou chou* 周書, k. 50, 4 a, l'administration centrale du royaume de Kao-tch'ang 高昌 au VIe siècle se composait d'un 'Chef des Commandements' *ling-yin* 令尹 qui répondait au premier ministre chinois (c'est évidemment ce personnage qui reçoit le titre équivalent de *Chang-tchou-kouo* 上柱國 dans le document no. 4); au-dessous il y avait les 8 ministères: le ministère des Fonctionnaires *Li pou* 吏部, le ministère des Sacrifices *Sseu pou* 祠部, le Ministère du Trésor *K'ou pou* 庫部, le ministère des Greniers *Ts'ang pou* 倉部, le ministère des Réceptions des Hôtes *Tchou-k'ou pou* 主客部 (c'est à dire des relations avec tous les pays étrangers autres que la Chine), le ministère des Rites *Li pou* 禮部, le ministère de la Population *Min-pou* 民部, et le ministère de la Guerre *P'ing pou* 兵部; à la tête de chacun d'eux était un président *tchang-che* 長史 avec un vice président *sseu-ma* 司馬 et toute une administration de secrétaires, *che-lang* 侍郎, *hiao-lang* 校郎, *tchou-p'o* 主簿, etc.; les maréchaux de la garde de gauche et de droite 五大衛大將軍 prenaient rang au-dessous du premier ministre, mais au-dessus des présidents des Ministères; il y avait aussi 5 généraux *tsiang-kiun* 將軍 de rang inférieur aux présidents de ministère, mais leurs titres tels que les donne le *Tcheou chou* n'apparaissent pas dans les inscriptions et les manuscrits.

[2] *yen-tch'ang*, date en ère locale non chinoise, voir *Chronologie*.

[3] Le 1er caractère est 古, ici comme dans le no. 4: je le prends dans le sens de 故 = défunt.

[4] J'ai restitué cette formule d'après le no. 4 (voir note 21); 諱 est lisible, mais 字 est effacé; il me paraît impossible de lire le dernier caractère 張 Tchang, comme dans le calque, mais je ne puis le déchiffrer sur la photographie.